ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME XXXIV

ANNÉE 1899

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON, 45

en examinant sa ou ses Nummulites de la Ramée, en le renseignant sur le point de savoir si c'est l'espèce éocène *N. Heberti* ou l'espèce oligocène *N. Boucheri* et en l'aidant à débrouiller la question préalable de gisement *in situ* ou remanié. Une telle mesure de prudence et cette sauvegarde tout indiquée des règles de la bonne méthode scientifique eussent pu éviter à M. Velge l'inconvénient de se lancer aveuglément dans l'exposé d'une thèse qui, sans autre preuve, ne pourra que faire sourire tous ceux qui ont étudié la stratigraphie et la lithologie de nos dépôts tertiaires.

C'est parce qu'il s'agissait dans le cas présent de *Nummulites* — sujet qui l'intéresse particulièrement et sur lequel il désire se documenter le plus possible — que M. Van den Broeck s'est décidé à rencontrer cette partie spéciale, la plus importante, d'ailleurs, de la dernière communication de M. Velge, et à faire autre chose que les simples réserves avec lesquelles il a accueilli jusqu'ici, à l'exemple de ses confrères, les autres thèses défendues par son honorable collègue. C'est un exemple topique qui, en passant, aura montré sur quelles bases reposent trop souvent les généralisations stratigraphiques de M. Velge et ce sera en même temps la justification de la résolution systématique que M. Van den Broeck et plusieurs de ses confrères ont prise de ne pas entrer en discussion avec M. Velge, dont les méthodes toutes spéciales de travail et de raisonnement rendent oiseuse toute controverse.

M. *Mourlon* appuie complètement les réserves faites par M. Van den Broeck au sujet des travaux synthétiques de M. Velge.

DÉCOUVERTE D'UN SQUALE BRUXELLIEN

Par Éd. DELHEID

Je crois devoir signaler à la Société une découverte intéressante à divers points de vue : il s'agit d'un Squale dont la taille devait atteindre environ 8 mètres de longueur et rencontré, récemment, dans une sablière de l'avenue Coghen, à Uccle, près de Bruxelles.

Ce requin (probablement *Carcharodon disauris*, Agass.), gisait dans les sables calcarifères bruxelliens, mélangés à cet endroit de marne et de lignite xyloïde. Il se trouvait immédiatement sous le premier banc de grès calcarifère, où ses restes étaient disséminés sur une étendue de 15 à 20 mètres; toutefois, aucun vestige n'a été observé dans

les sables à tubulations d'annélides et à grès fistuleux sous-jacents. C'est donc dans une couche d'environ 50 centimètres d'épaisseur que se sont effectuées les recherches.

En janvier dernier, les ouvriers de la sablière me remettaient trente-quatre dents de ce squale en m'assurant qu'au moment de la découverte, un éboulement malencontreux avait entraîné les mâchoires, lesquelles se trouvaient encore dans leur position naturelle; ces dents, dont l'émail est intact, sont d'une remarquable conservation. Quelques fragments de vertèbres, recueillies à côté, me suggérèrent l'idée que leur propriétaire reposait là tout entier; et, en effet, peu de temps après, cinquante de ces vertèbres étaient mises au jour et semblaient devoir confirmer ma supposition.

Les dorsales de ce Sélacien mesurent 30 centimètres de circonférence; j'en possède de différentes régions de la colonne vertébrale, entre autres de la partie caudale, et j'en ai rencontré aussi en connexion anatomique.

Dans ces conditions, j'espérais retrouver la suite de la colonne vertébrale; mais, soit que les courants en aient entraîné une partie au loin, ou bien que la nature des sables qui renfermaient ces restes et dont, tout à coup, l'aspect s'est modifié, ne se prêtait plus à leur conservation, je n'ai pu jusqu'aujourd'hui dépasser ce nombre, et je crois qu'il y a peu d'espoir de combler cette lacune en poursuivant les recherches.

Le corps de ces vertèbres étant formé de multiples lamelles très délicates, l'extraction en a été des plus difficiles; l'humidité des sables les rendaient friables au point qu'elles se brisaient au moindre toucher ; cependant, j'ai réussi à en conserver de très nombreuses en bon état.

Des *Ostrea cymbula*, Lmk., et deux valves d'*Ostrea gigantica*, Brand., étaient associées à ces vertèbres; il en est de même de quelques dents de *Lamna*, d'*Otodus* et de *Pristis Lathami*, Gal., ainsi que d'un beau dard de *Trygon* et d'un palais de *Myliobatis toliapicus*, Ag.

C'est la première découverte de cette nature faite dans le Bruxellien. Il est à remarquer, d'ailleurs, que dans aucun autre terrain il n'a été jusqu'ici rencontré de squales représentés par une aussi notable quantité de restes, à l'exception toutefois de quelques individus recueillis en place dans l'argile de Boom et dont deux figurent dans les galeries du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. L'on sait que

le grand requin provenant du Miocène bolderien des environs d'Anvers (*Carcharodon megalodon*, Ag.), appartenant au même établissement scientifique, est reconstitué au moyen de débris trouvés isolément.

Le squale d'Uccle me paraît se différencier de *Carcharodon heterodon*, Ag., de l'argile rupelienne, par les dimensions moindres de ses dents relativement à celles des vertèbres; et, si Le Hon ne distinguait pas de caractères séparant suffisamment les deux espèces *C. heterodon* et *disauris*, la cause ne résidait-elle pas dans la pénurie de matériaux dont il disposait?

Carcharodon disauris, Ag., n'a laissé que de rares débris dans nos dépôts bruxelliens : quelques dents et de rarissimes vertèbres, toujours rencontrées seules, sont les uniques vestiges qui soient venus en aide aux naturalistes; dès lors, l'étude en est restée incomplète.

En terminant, je ne puis que déplorer la perte de la plus grande partie de la denture de ce Sélacien, car elle aurait contribué à la diffusion des espèces que l'on décrit parfois à tort, suivant que l'on a affaire, étant donnée la grande variabilité des dents chez les squales, à l'une ou à l'autre région de leurs mâchoires.

QUELQUES DÉCOUVERTES DANS L'ARGILE DE BOOM

Par Éd. DELHEID

Les Siréniens ne sont pas, il s'en faut, des plus communs dans l'argile de Boom; mais, depuis quelques années, grâce à des recherches persistantes, le nombre de ces mammifères fossiles s'est accru dans des proportions inespérées. Il y a lieu aussi d'attribuer ces trouvailles, plus fréquentes qu'autrefois, au désir qu'ont les ouvriers de conserver les ossements de ces intéressants animaux depuis qu'ils en ont reconnu la grande valeur.

Avant de signaler la découverte de deux de ces herbivores marins, exhumés récemment à Noeveren (Boom), une récapitulation succincte des individus rencontrés antérieurement dans nos dépôts rupeliens ne serait peut-être pas dépourvue d'intérêt.

Le 4 juillet 1868, dans une séance de l'Académie royale de Belgique, le vicomte B. Du Bus faisait mention pour la première fois d'un Sirénien trouvé dans l'argile de Boom [1].

[1] Il s'agit sans doute du Dugong trouvé à Boom par M. Lefèvre et qui figure actuellement au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles.